

# Matignon confirme une évacuation prochaine de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes

LE MONDE | 17.10.2016 à 06h39 • Mis à jour le 17.10.2016 à 08h05

Par [Rémi Barroux](#)

aA Facebook Twitter Google + LinkedIn Pinterest [Abonnez-vous au Monde.fr dès 1 €](#)

L'évacuation de la « zone à défendre » (ZAD) de [Notre-Dame-des-Landes](#) (Loire-Atlantique) devrait bien avoir lieu dans les prochaines semaines. C'est ce qu'a confirmé Matignon, dans la soirée du dimanche 16 octobre, en réponse aux propos de Ségolène Royal dans le [Journal du dimanche \(JDD\) du même jour](#). La ministre de l'environnement y affirmait son opposition au futur aéroport : « *une infrastructure inadaptée* », un projet « *qui remonte à des années, mal engagé* » et qui « *aujourd'hui ne serait pas autorisé* ».

Si Mme Royal a toujours manifesté sa réserve sur ce dossier vieux de plus de cinquante ans, elle a, cette fois, affiché plus fermement sa réticence, alertant « *sur le risque d'une évacuation par la force* » de la fameuse « zone à défendre ».

Les 1 650 hectares de bocage, situés à une quinzaine de kilomètres au nord de [Nantes](#), sont occupés par plusieurs centaines de personnes prêtes à résister à toute intervention policière. Le 8 octobre, de 12 800 à 40 000 personnes, selon les sources, manifestaient leur soutien aux occupants sur la ZAD.

Lire aussi : [NDDL : « Nous sommes dans une chronique de l'affrontement violent annoncé »](#)

## « LE DOSSIER A ÉTÉ TRANCHÉ »

La ministre ne craint donc pas d'affronter son supérieur, [Manuel Valls](#), très engagé en faveur du projet et qui n'a eu de cesse de répéter son intention de démarrer le chantier du futur aéroport à l'automne. « *C'est ma conscience, l'affirmation de ma cohérence politique, de mon discernement et je répéterai ces propos si on m'interroge encore* », a-t-elle confié au *Monde*, dimanche soir.

De fait, sur une question d'infrastructure qui, selon Ségolène Royal, « *relève de [s]on ministère* », la cacophonie est à son comble. « *L'opération aura bien lieu dans les prochaines semaines, ce dossier a été tranché mais on veut que l'opération réussisse, on veut prendre le temps de bien faire les choses* », expliquait-on du côté de l'Elysée, tout en rappelant que « *la priorité* » actuelle était de résoudre le cas de la « jungle » de Calais (Pas-de-Calais).

Pour sortir du borborygme dans lequel est enlisé ce projet d'aéroport du Grand Ouest, [François Hollande](#) avait proposé, le 11 février, un référendum local pour statuer sur le transfert de l'actuelle plate-forme de Nantes Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes. Convoqué à l'échelle du département, le 26 juin, au grand dam des opposants qui ont dénoncé une consultation tronquée, le scrutin a donné la victoire du « oui », par 55,17 % des voix.

## « DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE »

C'est revigoré par ce vote que le chef du gouvernement a réaffirmé sa volonté de démarrer le chantier. Dimanche, en réponse à Mme Royal, la position restait inchangée. « *Il y a eu un référendum local, les habitants de la Loire-Atlantique ont voté largement et en parfaite connaissance de cause pour un nouvel aéroport, pas pour le maintien de l'aéroport actuel. Ils connaissent exactement les détails du projet, alors il serait totalement inconcevable de ne pas respecter ce référendum, l'expression du peuple* », a expliqué au *Monde* un proche de Manuel Valls.

« Bien sûr, l'évacuation devra se faire avec sang-froid et méthode pour éviter les violences. Mais ne pas le faire serait un affaiblissement de l'autorité et de la démocratie. »

Des propos tenus par le premier ministre, dans les mêmes termes, le 11 octobre dans un entretien au quotidien régional *Ouest-France*, confirmant l'échéance de l'automne pour l'évacuation. Quant à la sortie de la ministre de l'environnement, ce proche de Manuel Valls s'étonne : « *Cette position de Ségolène Royal entre en contradiction totale avec deux de ses piliers idéologiques les plus importants : l'ordre juste et la démocratie décentralisée et participative. Ces deux concepts ont apporté beaucoup à la gauche, on peut donc s'étonner qu'ils soient remis en question, sur ce dossier très symbolique, justement par celle qui les a toujours défendus avec force.* »

La critique n'atteint pas l'intéressée : « *La démocratie, ce n'est pas répondre par oui ou par non sur un seul projet, mais c'est de proposer des alternatives, un choix entre plusieurs scénarios, c'est tout le sens de la réforme de la démocratie environnementale que j'ai mise en œuvre.* »

**Lire aussi :** [Notre-Dame-des-Landes, entre mobilisation locale et inaction de l'Etat](#)

Invité sur la chaîne C8, dimanche soir, Nicolas Sarkozy a qualifié d'« irresponsable » Mme Royal. « *On ne tient pas compte des décisions de justice, on ne tient pas compte des résultats du référendum, et on ne fait pas l'aéroport* », s'est offusqué l'ancien président de la République.

## UNE NOUVELLE CACOPHONIE

A quelques jours du deuxième anniversaire de la mort du militant écologiste, Rémi Fraisse, tué dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014 par la grenade d'un gendarme mobile, lors d'une manifestation des opposants au barrage de Sivens dans le Tarn, l'affrontement entre le premier ministre et sa ministre de l'environnement a une résonance particulière.

C'est au lendemain de ce drame que le chef de l'Etat avait appelé à la réforme du dialogue environnemental, le 27 novembre 2014. « *Tout doit être fait pour que, sur chaque grand projet, tous les points de vue soient considérés, que toutes les alternatives soient posées, que tous les enjeux soient pris en compte, mais que l'intérêt général puisse être dégagé* », déclarait alors François Hollande.

Estimant « *avoir tout fait pour offrir une sortie honorable à tout le monde* », Ségolène Royal rappelle que dans le dossier de Notre-Dame-des-Landes, toutes les alternatives n'ont pas été étudiées. « *Le dossier a été surévalué pour justifier la nécessité du nouvel aéroport. C'est ce que le rapport des experts que j'ai commandé a montré, jugeant le projet surdimensionné* », dit la ministre. Rendu public le 5 avril, ce document proposait un réaménagement de l'aéroport actuel, scénario aujourd'hui défendu par Mme Royal, ou l'éventualité d'une nouvelle infrastructure à Notre-Dame-des-Landes, mais avec une seule piste.

**Lire aussi :** [Notre-Dame-des-Landes : la querelle des aéroports en infographies](#)

Quelle sera l'issue de cette nouvelle cacophonie ? En visite à Sivens, le 11 septembre 2015, Manuel Valls déclarait avec fermeté : « *Il faut que le projet de barrage aboutisse le plus vite possible et ne soit pas réalisé à la Saint-Glinglin* ». « *Nous sommes dans un Etat de droit, la décision est prise, le projet sera réalisé, il n'est pas question de l'abandonner* », ajoutait-il.

Aujourd'hui, aucun barrage, même dans la version « light » décidée par le conseil général du Tarn, n'a vu le jour dans la vallée du Tescou, et le tribunal administratif de Toulouse en a même annulé la déclaration d'utilité le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Une chose semble certaine. L'intervention dans le bocage nantais mobilisera des forces importantes, de 2 500 à 3 000 personnels, soit l'équivalent de plus de vingt-cinq unités de forces mobiles. Ce serait, rappelle le *JDD* qui cite une source au ministère de l'intérieur, « *toutes les unités mobiles qui devront être envoyées sur la zone du futur aéroport* ».

Entre les opérations annoncées pour le déplacement des migrants de Calais et, surtout, le contexte lié au terrorisme, ce scénario semble improbable. Tout du moins à court terme.

Par Rémi Barroux